



Ordonnance de télécom CRTC 2015-236

Version PDF

Ottawa, le 2 juin 2015

Diverses compagnies – Approbation des demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve** les demandes tarifaires suivantes :

Demandeur	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Sogetel inc.	173	le 16 avril 2015	le 2 juin 2015
Téléphone Milot inc.	78	le 16 avril 2015	le 2 juin 2015

2. Aucune intervention relativement aux demandes n'a été reçue.

3. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général